



AMBASSADE DE SUISSE
EN GRÈCE

ATHÈNES, le 15 juillet 1969

Téléphones 610 748, 610 753
Rue Scoufa 49

Réf.: 551.31.sd. - P/jg

SA	AU	RL	DR			2/a
Date	22.7.69					13.F
Visa	RU		U			
EPD		19.7.69		11		
Ref. s.c.41.107.2.2. (6)						

A la Division du commerce
du Département fédéral de
l'économie publique

Berne

Ecole d'horlogerie d'Athènes

Monsieur l'Ambassadeur,

Faisant suite à ma lettre du 13 juin 1969, je porte à votre connaissance que j'ai assisté, le 25 du même mois, à la cérémonie de remise des diplômes aux huit élèves de la première promotion de l'Ecole d'horlogerie d'Athènes.

J'ai profité de cette occasion pour visiter les locaux qui m'ont laissé une excellente impression quant à leur tenue, comme d'ailleurs la façon dont est dirigé cet établissement.

Tant au cours de cette manifestation officielle que lors des entretiens que j'ai eus avant et après celle-ci, les représentants du ministère de l'Education nationale et de la mairie d'Hymittos, où l'Ecole a son siège, ainsi que les horlogers athéniens n'ont pas ménagé éloges et remerciements à l'égard de la Suisse pour ce nouveau geste de solidarité envers la Grèce.

Il est intéressant de mentionner qu'à plusieurs reprises, mes interlocuteurs ont relevé le fait que cette Ecole ne se bornait pas à ne former que des horlogers, mais également des techniciens de précision en général, tout en leur insufflant la manière suisse de travailler.

Je vous laisse le soin de communiquer ce qui précède aux milieux suisses intéressés (i.e. : Fédération horlogère, Ebauches S.A., etc).

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse :

stat